



DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DM S SPORTS – 2024 – 10 - 18

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : convention pour la mise à disposition de la salle des Jeunes à l'auto-école sociale « Nos Routes Solidaires »

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06 SG du 23 mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, dans le cadre de la session de formation 2025, la demande d'utilisation de la salle des Jeunes par l'association Nos Routes Solidaires auto-école (04) – siège social à Digne-les-Bains (04) - 9 chemin des Alpilles, représenté par sa directrice, Madame Isabelle VERRANDO,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De permettre à Nos Routes Solidaires auto-école d'utiliser la salle communale des jeunes située au complexe sportif Daniel Maffren, avec l'accord et selon un planning établi avec le Service des Sports, sous réserve du respect des règles de sécurité. Cette utilisation permettra à Nos Routes Solidaires auto-école d'avoir à disposition le matériel nécessaire adapté à la session de formation théorique.

ARTICLE 2 : Que la présente autorisation est donnée à titre gratuit.

ARTICLE 3 : La présente autorisation est établie pour les jeudis après-midi pour la période du jeudi **27 février 2025 au jeudi 26 juin 2025 inclus**, et prendra effet à compter du **jeudi 27 février 2025**.

ARTICLE 4 : En cas d'accord mutuel, les parties peuvent à tout moment choisir de mettre fin à la présente autorisation. Dans l'éventualité où l'une des parties ne respecterait pas ses obligations, l'autre partie peut valablement faire valoir ses observations, dénoncer la convention et en obtenir la résiliation anticipée en respectant les modalités suivantes : préavis de 30 jours minimum.

ARTICLE 5 : La présente décision sera inscrite au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 6 : Ampliation en sera adressée à Monsieur le préfet des Alpes de Haute Provence et à Madame la Directrice de Nos Routes Solidaires auto-école.

Fait à Sisteron, le 4 décembre 2024

Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel SPAGNOU